

## FICHE TECHNIQUE

### Le Cotentin, de Cherbourg à Barneville - Carteret – Réf : 18-RW60

**Date : du dimanche 29 juillet au dimanche 5 août 2018**

**Niveau physique : Moyen**

**Niveau technique : ▲**

**Nombre de personnes : 10 (y compris l'organisatrice)**

**Début de validation des inscriptions : mardi 27 mars**

*Sur des sentiers de douaniers, entre terre et mer, nous marcherons sur les rochers escarpés du nez de Jobourg, couverts de bruyère et d'ajoncs, nous apercevrons de minuscules hameaux aux toits de pierre bleutée, nous cheminerons dans un paysage lunaire de dunes immenses et nous terminerons à la plus ancienne station balnéaire reliée à Paris par chemin de fer au 19<sup>ème</sup> siècle.*

#### **Dimanche 29 juillet**

Rendez-vous dans la gare de **Cherbourg à 12 h 20**, heure de l'arrivée du train venant de Paris.

Le voyage jusqu'à Cherbourg est à la charge et à l'initiative de chacun.

A titre indicatif : Paris – St Lazare 9 h 10, arrivée à Cherbourg à 12 h 20.

Visite du port de Cherbourg et de ses deux rades incluses l'une dans l'autre (excursion en bateau éventuellement).

Nuit à l'Auberge de Jeunesse de Cherbourg, 55 rue de l'Abbaye, 02 33 78 15 15.

#### **Randonnées journalières**

	<b>Trajet</b>	<b>Distance</b>
Lundi 30 juillet	Cherbourg - Gréville	17 km
Mardi 31 juillet	Gréville – Omonville la Petite	15 km
Mercredi 1er août	Omonville la Petite - Auderville	10,5 km
Jeudi 2 août	Auderville - Biville	23,5 km (avec du dénivelé)
Vendredi 3 août	Biville - Flamanville	17 km
Samedi 4 août	Flamanville - Surtainville	12,5 km
Dimanche 5 août	Surtainville – Barneville Carteret	16 km

Dispersion du groupe à Barneville-Carteret dimanche 5 août.

Le voyage de retour à partir de Barneville-Carteret est à la charge et à l'initiative de chacun.

A titre indicatif : Car à Barneville-Carteret à 17 h 47 (2,30 €), arrivée à Valognes gare SNCF à 18 h 23, puis train pour Paris-St Lazare à 18 h 52 ou 19 h 32 ou 20 h 22.

### **Hébergements, restauration**

Les hébergements se font en gîte d'étape avec dortoirs collectifs ou en hôtel avec chambres à plusieurs lits.

Trois repas du soir sont compris dans le prix, les autres seront pris au restaurant. Les pique-niques de midi pourront tous être achetés sur place.

### **Difficultés**

Cette randonnée est accessible à toute personne pratiquant régulièrement la marche sur une bonne distance et capable de porter son sac sur le dos pendant sept jours complets.

*Le programme pourra être modifié en fonction des conditions météorologiques et de la forme des participants.*

### **Equipement indispensable**

*Toutes les affaires devront tenir dans un sac à dos de 30 à 40L que nous porterons au complet tous les jours. Il faudra donc n'emporter que le strict nécessaire.*

Habillement habituel de randonnée.

Chaussures de randonnée.

Bâtons de marche si vous en avez l'habitude.

Sur-sac et cape de pluie.

Sacs plastiques pour emballer vos affaires en cas de grosse pluie.

Gourde 1 L minimum.

Lunettes de soleil.

Crème solaire.

Habits de rechange pour le soir et le train avec chaussures légères.

Drap-sac très léger.

Nécessaire de toilette avec serviette de toilette très légère.

Petite pharmacie personnelle.

Bouchons d'oreilles éventuellement (contre les ronflements...des autres)

Frontale ou lampe de poche.

Un sifflet (indispensable au cas où quelqu'un se perdrait).

**Dépense totale à prévoir : 330 €** par personne.

**Cette somme comprend** : Les hébergements avec petits-déjeuners inclus, 3 repas du soir, la contribution aux frais du CAF île de France, une participation aux frais de l'organisatrice.

**Cette somme ne comprend pas** : le voyage aller jusqu'à Cherbourg et retour depuis Barneville-Carteret, les visites et excursions s'il y en a, les pique-niques de midi, 4 repas du soir et les boissons.

L'inscription n'est effective qu'après le versement de **330 €** en ligne ou auprès du secrétariat du CAF Ile de France (paiement possible dès la parution de la fiche technique). Il existe une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription et demander au secrétariat pour plus d'informations.

Lire aussi [les règles définies par le club au sujet du remboursement en cas d'annulation de sortie.](#)